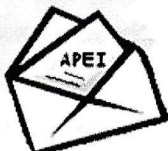


N'ATTENDEZ PAS LE 11 OCTOBRE POUR VOTER

Modalité du vote par correspondance

POUR voter par correspondance, dès aujourd'hui :

1.

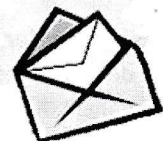


3) 1 enveloppe

4) 1 bulletin de vote dedans

N'inscrivez rien sur cette enveloppe

2.



Mettez cette enveloppe dans une autre enveloppe **que vous fermez**

3.



Sur cette 2^{ème} enveloppe inscrivez :

4) vos noms, prénoms, classe et nom de l'élève

5) votre adresse

6) **signez**

- Vous ou votre enfant pouvez déposer l'enveloppe dans **l'urne située dans le hall du lycée**

- Vous pouvez déposer cette enveloppe dans la **boîte aux lettres du lycée.**

- Vous pouvez **l'envoyer par la poste** à l'adresse du lycée :

*Élections des représentants de parents d'élèves
au Conseil d'Administration Lycée Joliot Curie
92 avenue Joliot Curie 92014 NANTERRE Cedex.*

- Ce courrier doit arriver **avant** le vendredi 11 octobre 17h.

4.



POUR VOTER EFFICACEMENT

N'écrivez rien sur le bulletin, ne faites pas de croix et ne rayez pas de nom.

Les 2 parents votent (Que vous soyez en couple ou non).

Vous ne votez qu'une seule fois même si vous avez plusieurs enfants dans le lycée.